

Informations importantes sur l'imprégnation sous pression.

Nous vous rendons attentifs que l'imprégnation sous pression augmente la durée de vie du bois par pénétration dans celui-ci. C'est la solution la plus avantageuse pour réaliser un traitement longue durée sur le bois. Cependant, les 2 couleurs proposées, soit le vert et le brun ne sont pas à comparer avec une peinture ou un glacis. Se sont des pigments qui colorent le bois avec des variations de teinte, le bois imprégné n'a pas une couleur unie ou définie.

Les teintes :

L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL rend attentif le client que l'imprégnation sous pression protège le bois des intempéries, insectes, champignons et de la moisissure et augmente sa durée de vie. Ce n'est pas une peinture, la teinte varie d'une pièce imprégnée à l'autre en fonction de plusieurs facteurs tels que rayons UV, essence du bois, marques dues à l'embâtonnage, etc. L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de ces variations et/ou marques. Toute prétention à des dommages et intérêts ou compensation, etc., suite à des variations de teinte et/ou marques sur le bois imprégné, est exclue.

« **Vert** » : Le produit de base est le KDS sans chrome. Le produit de base pénètre plus ou moins profondément, selon que le bois soit brut ou raboté, sec ou frais de sciage. Durant la période de séchage, le bois doit être embâtonné et entreposé bien ventilé, surtout à l'abri de la pluie. Après quelques années, le bois imprégné vert se délave et a tendance à tourner au vert-gris.

« **Brun** » : Le produit de base est le KDS sans chrome auquel est ajouté un pigment pour la teinte brune. Cette dernière varie d'une imprégnation à l'autre, selon qu'il s'agisse de lames ou de charpente, de bois bruts ou rabotés, selon la durée de la pression, etc... Le produit de base pénètre plus ou moins profondément, selon que le bois soit brut ou raboté. Quant au pigment brun sa pénétration n'est que de quelques millimètres, ainsi lorsqu'un bois imprégné brun est découpé, la tranche apparaîtra comme du bois naturel, bien que le produit de base soit à l'intérieur. Durant la période de séchage, le bois sera entreposé bien aéré, à l'abri du soleil (sans quoi la teinte aura tendance à virer au vert) et surtout à l'abri de la pluie. Après quelques années, le bois imprégné brun se délave et a tendance à tourner au brun vert puis brun gris.

Traitement ultérieur :

Si le client désire maintenir dans le temps la teinte obtenue par l'imprégnation ou s'il désire la changer, le bois imprégné sous pression peut être recouvert, après séchage et fixation complète des sels, d'un glacis ou d'une lasure pour bois à base de résines alkydes ou d'huile pour bois.

Les produits d'imprégnation :

Le KDS : Le sel KDS Liquide est un sel difficilement lessivable. Il protège préventivement et durablement contre les insectes, les champignons et la moisissure, il ne contient pas de chrome.
Il remplit les exigences Eco-Bau et MINERGIE-ECO®.
Classe d'emploi 4

Remarques :

Eviter que les bois imprégnés sous pression ne soit mis en contact direct avec un crépi ou une peinture calcaire. Les pièces en zinc doivent être protégées. Ne pas utiliser des ustensiles zingués.

Le bois imprégné sous pression ne doit pas entrer en contact direct avec des denrées alimentaires. Ne pas appliquer sur du bois qui risque d'être léché ou rongé par le bétail.

Temps de séchage après l'imprégnation :

Il est important que ces bois subissent un temps de séchage pour permettre aux sels de se fixer au bois. Une fois imprégné sous pression les bois devront être séchés avant leurs mises en œuvre.

Le KDS à un temps de séchage très court, les sels se fixent en moins d'une semaine à condition que le bois imprégné sous pression soit aéré à la sortie sur toutes les faces. !!! Si le bois reste en pile morte les sels ne se fixent pas et il y a des risques de taches.

Après l'imprégnation, le client disposera son bois de manière à être bien aéré, par exemple à la verticale ou embâtonné. Dans ce dernier cas, si la marchandise est exposée aux UV, une marque apparaîtra à l'emplacement des bâtons, donc, pour les planches ou le lambris il est conseillé de les mettre « belle face » contre « belle face » et un bâton tous les deux rangs.

Les propriétés d'une imprégnation sous pression sont acquises uniquement si toutes les conditions mentionnées dans le présent document sont respectées.

Le client doit veiller qu'aucun composant du produit d'imprégnation du bois ne puisse s'infiltrer dans le sol, dans les eaux de surface ou dans une nappe phréatique pendant toute la durée de fixation des sels.

Risques de coulures, taches, etc. :

L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL rend également attentif le client que l'imprégnation sous pression peut entraîner des coulures et/ou taches, par exemple sur les murs ou le dallage, etc...

L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuelles taches, coulures, etc., dues à du bois imprégné sous pression, même si la durée du séchage a été respectée. Toute prétention à des dommages et intérêts ou compensation, etc., suite à d'éventuelles taches, coulures et/ou tout autre dégât dû à l'utilisation de bois imprégné, est exclue.

Comme précautions face aux coulures, il est tout d'abord impératif de respecter la durée du séchage. Il est également conseillé, après un séchage de quelques jours et selon la température, concernant du bois bien aéré, d'effectuer un lavage et un léger brossage (éventuellement avec de l'eau savonneuse) afin d'enlever les particules de sciure imbibées de produit, qui, aux premières pluies, se déposent sur les dalles, etc... et laissent des taches.

En cas de coulure, il est possible d'utiliser de l'hydrogène super oxyde ou de l'eau de Javel pour le nettoyage, dans la mesure où la matière à nettoyer le supporte. Cette information est donnée à titre informatif uniquement, sans aucun engagement quant aux résultats. L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une augmentation de la tache et/ou d'une dégradation de la matière nettoyée et/ou de tout autre dégât dû à l'utilisation des deux produits susmentionnés.

Pour les imprégnations à façon :

En règle générale, le bois sera amené non embâtonné, en ballots cerclés. Il est préférable de nous contacter avant de livrer la marchandise.

Dimensions maximums : **hauteur 1.00m x largeur 1.00m x longueur 6.50m**

L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL n'imprègne à façon que du bois naturel, c'est-à-dire sans colle, peinture, vernis, clous, vis, etc... et sans écorce ni liber. Le client est seul responsable des dégâts éventuels causés à l'installation d'imprégnation sous pression par le non-respect des dispositions ci-dessus. L'entreprise BOVY CONCEPT SÀRL décline toute responsabilité en cas de problèmes suite à l'imprégnation, quels qu'ils soient (teinte, décollement, déformation, etc.). Le client est rendu attentif au fait que son bois va en tous les cas gonfler, ce qui est parfaitement normal étant donné l'injection sous pression de liquide. Pour un résultat optimal, toutes les coupes, tailles, retouches doivent être faites avant l'imprégnation sous pression. Si ce n'est pas possible, il est impératif que le client applique au pinceau du produit d'imprégnation concentré sur chaque coupe, taille, retouche, etc... qu'il a refaite après l'imprégnation sous pression.